

Séance extraordinaire du 17 septembre 2024

Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 17 septembre 2024 à 17 h 00 à la salle du conseil située au 1980 rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège #4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Absent : Monsieur Sylvain Labranche, conseillère au siège # 2

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le greffier-trésorier, monsieur Sébastien Demers, confirme que l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 17 septembre 2024 a été transmis, en bonne et due forme le 13 septembre à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 00 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Monsieur Sébastien Demers, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de greffier de la séance.

2024-09-195

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 PAIEMENT – DÉCOMPTE N°4 ET FINAL DES ENTREPRISES DELORMES POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE RANG SAINT-JOACHIM

4.2 EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

4.3 MANDAT – OFFRE DE SERVICE POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

5. FINANCES

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

11. DIVERS

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-09-196

4.1 PAIEMENT – DÉCOMPTE N°4 ET FINAL DES ENTREPRISES DELORMES POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE RANG SAINT-JOACHIM

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a déposé les documents attestant la conformité CCQ et CNESST;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a présenté les quittances des fournisseurs et sous-traitants ayant dénoncé leur contrat;

ATTENDU QUE la firme Parallèle 54 ayant comme mandat de réaliser la surveillance des travaux recommande le paiement n° 4;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de la facture # 20275 de la compagnie Les Entreprises Delorme au montant de 65 591.23\$ taxes en sus.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2024-09-197

4.2 EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Municipalité désire ouvrir un poste de contremaître des travaux publics;

ATTENDU QU' un employé de la voirie actuellement en poste a su accomplir ses tâches à la satisfaction de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite promouvoir cet employé au poste de contremaître des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

- QUE** le conseil nomme M. Martin Hénault au poste de contremaître des travaux publics et ce à partir du 14 octobre 2024;
- QUE** le conseil accepte le contrat de travail établi entre monsieur Martin Hénault et la Municipalité tel qu'il leur a été présenté;
- QUE** le conseil autorise le directeur général a signé le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2024-09-198

4.3 MANDAT – OFFRE DE SERVICE POUR L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

- ATTENDU QUE** le directeur des loisirs a remis sa démission le 13 juin 2024;
- ATTENDU QUE** le conseil désire restructurées les tâches au poste de directeur des loisirs;
- ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un premier affichage du poste sans être en mesure de le pourvoir;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

- QUE** le conseil autorise le directeur général a signé l'offre de service de Claude Grenier ressources humaines inc. pour réaliser le processus d'embauche d'un directeur(trice) général(e) adjoint(e) tel que décrit dans l'offre de service reçue le 12 septembre 2024 par courriel pour un montant de 8 500.00\$ avant taxes;
- QUE** le conseil autorise le directeur général à procéder au paiement de la facture une fois l'embauche complétée.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

- 5. FINANCES
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
- 8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 10. LOISIRS ET CULTURE

- 11. DIVERS
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

AUCUN PUBLIC

Début : 17 h 00
Fin : 17 h 10

2024-09-199

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 17 h 10.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Sébastien Demers
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.